

Coordinateur ETP

Durée : 40h

La formation coordinateur ETP a pour but de former les médecins et les paramédicaux, des cabinets de médecine de ville, des CPTS, des maisons de santé et tous autres professionnels au rôle de coordinateur ETP

Responsable scientifique : Mme Françoise Martin-Dupont



Apprentissage présentiel

Déroulé de la formation

Jour 1 et 2 : (14h)

Identifier et analyser les éléments constitutifs de la fonction de coordonnateur en ETP en mobilisant une réflexion sur ses représentations professionnelles.

Jour 3 : (7h)

Situer et définir son rôle de coordonnateur de programme ETP en intégrant le contexte réglementaire, les enjeux de l'ETP et les compétences nécessaires à l'exercice de cette fonction.

Jour 4 et 5 : (14h)

Concevoir, conduire et coordonner un projet d'ETP en développant les ressources humaines, matérielles et pédagogiques nécessaires à sa mise en œuvre.

Jour 6 : (5h)

Piloter l'évaluation d'un programme d'ETP en associant les parties prenantes et en utilisant les résultats pour soutenir l'amélioration continue.

Public concerné et prérequis

La formation est proposée à tout professionnel de santé souhaitant acquérir ou renforcer des compétences d'ETP dans l'exercice de sa pratique au quotidien : Les collaborateurs de l'équipe non professionnels de santé, les patients, et les aidants

Pré-requis réglementaires : L'arrêté du 2 août 2010, modifié notamment par l'arrêté du 30 décembre 2020, précise que le coordinateur doit notamment savoir : constituer et animer une équipe pluridisciplinaire ; organiser la concertation entre les acteurs ; organiser la formation des intervenants ; construire, mettre en œuvre et évaluer un programme d'ETP. En Nouvelle-Aquitaine : l'ARS distingue les formations destinées à dispenser l'ETP et celles destinées à coordonner un programme. Le document de l'ARS Nouvelle-Aquitaine indique également que les coordonnateurs intervenant eux-mêmes dans le programme, n'ont pas nécessairement à suivre une formation spécifique de coordination de 40 h en plus de leur formation de 40 h pour dispenser l'ETP.

Objectifs pédagogiques

Exprimer et analyser ses représentations du coordinateur ETP	Expliquer le contexte, le cadre institutionnel et les enjeux de l'ETP
Identifier et analyser les missions du coordonnateur de programme	Définir les étapes du processus projet
Définir les étapes de la mise en œuvre du projet	Formaliser méthodologiquement le projet
Analyser la pertinence, la faisabilité et la cohérence de son projet	Définir les modalités de coordination au sein de sa structure
Élaborer un plan de communication	Faire le lien entre les différents types d'évaluation en ETP
Définir le rôle du coordinateur dans la construction d'un dispositif d'évaluation	Planifier les évaluations du programme ETP

Coût

Le prix de cette formation s'élève à 1350 € par inscrit

Chiffres 2025

- ▶ 1 formation, organisée en 2 fois 3 jours
- ▶ 4 apprenants ont suivi la formation dans son intégralité et ont obtenu leur certificat de réalisation
- ▶ 97,5% de satisfaction
- ▶ 100% des participants recommandent le CETB à leurs proches
- ▶ 100% des apprenants disent que les objectifs de la formation ont été efficaces dans le cadre de leur métier

Modalités d'évaluations

Un questionnaire d'analyse des pratiques professionnelles est soumis à chaque participant en amont de la formation. Un questionnaire de satisfaction sera remis aux participants à la fin de la formation et un questionnaire d'évaluation des acquis sera envoyé à 6 mois.

Modalités pédagogiques

La pédagogie utilisée s'appuie sur des mises en situation, des jeux de rôle, des études de cas, des vidéo etc. Le partage d'expériences de professionnels de santé et l'analyse de leurs pratiques sont des supports à la réflexion qui permettent de mettre l'expérience et les compétences des participants au cœur des actions de formation. À l'issue de chaque journée de formation, des remis seront déposés dans l'espace personnel des apprenants.

Modalités d'accès

Inscription préalable :

- l'inscription à la formation doit être effectuée au moins 15 jours avant le début de la session.
- Se préinscrire via le site internet dans l'onglet inscription : <https://cetba-formations.fr/formations/>
- Toute inscription est validée dès réception de la convention reçue signée.

Conditions financières : Le paiement des frais de formation doit être effectué avant le début de la session, sauf en cas d'accord particulier (paiement échelonné ou payable en fin de formation pour les financeurs).

Modalités de règlement : virement bancaire ou chèque.

Le jour J : Les participants doivent se présenter au lieu de formation à l'heure. Les informations pratiques seront communiquées lors de l'envoi de la convocation 15 jours avant le début de la formation.



Vous êtes en situation de handicap, vous avez besoin d'aménager votre parcours de formation pour de multiples raisons.

L'organisme de formation a mis en place des partenariats avec des organismes qui peuvent accompagner des personnes en situation de handicap. Informez-nous, dès notre première rencontre, de vos contraintes et du contexte dans lequel vous envisagez votre parcours de formation ou bien votre accompagnement. Cela nous permettra de vous proposer une modularisation que ce soit en termes de rythme quotidien ou hebdomadaire, d'aménagement du matériel pédagogique ou d'un besoin de suivi spécifique.

Notre référent handicap : Charlotte Blanchard

Cette formation, donne lieu à une attestation de fin de formation et un certification de réalisation